

Campanula alpestris

Campanula alpestris All., Auct. Syn. Stirp. Taurin. : 11 (1773)

Campanule alpestre

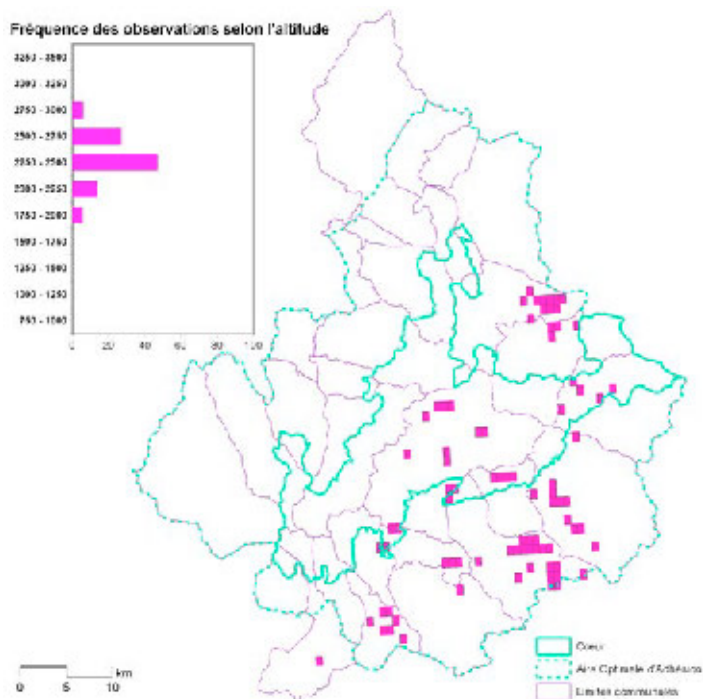
Campanula di Allioni

Campanulaceae

Hémicryptophyte

Ouest alpien

Sans protection réglementaire - LRN, tome II - LRRR : préoccupation mineure



© Parc national de la Vanoise - Joël Blanchemain

Éléments descriptifs

La Campanule alpestre est une plante vivace qui surprend par la longueur de sa corolle (3 à 4 cm), bleue à violet clair, par rapport à la taille totale de la plante qui n'excède guère une dizaine de centimètres. Ces fleurs sont solitaires, à l'extrémité des tiges qui naissent d'une rosette de feuilles étalées, hérissées de poils raides. Les rosettes stériles sont nombreuses. Caractère systématique important : le calice est muni d'appendices foliacés réfléchis entre les lobes. Ces différentes caractéristiques permettent de ne pas confondre cette campanule avec d'autres espèces.

Écologie et habitats

Campanula alpestris colonise les éboulis fins sur calcaire des étages subalpin et alpin en compagnie de *Alyssum alpestre*, *Oxytropis fetida*, etc. En Vanoise, elle se rencontre aussi sur des rochers de cargneules, toujours en altitude où elle côtoie *Dryas octopetala*, *Gypsophylla repens* et *Campanula cochleariifolia*.

Distribution

La Campanule alpestre est une espèce endémique de l'ouest des Alpes. Elle n'est connue qu'en Italie et en France où elle est recensée dans les Hautes-Alpes, les Alpes de Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, l'Isère, le Vaucluse, la Drôme et la Savoie. L'essentiel des populations savoyardes a été répertorié en Vanoise où elle était citée historiquement à Peisey-Nancroix, Tignes, Avrieux et Lanslebourg-Mont-Cenis (Perrier de la Bâthie, 1928). Depuis, elle a été inventoriée sur onze communes du territoire du Parc, principalement en Maurienne d'Avrieux à Bonneval-sur-Arc ; elle n'a pas été retrouvée à

Peisey-Nancroix.

Menaces et préservation

En Vanoise, même lorsque les conditions écologiques sont réunies, la Campanule alpestre constitue le plus souvent des populations peu étendues et peu denses rendant chacune de ses stations vulnérables. Toutefois, ses milieux de vie ne l'exposent pas à des menaces particulières, hormis des destructions directes en lien avec des aménagements touristiques lourds. Fort heureusement, une bonne partie des stations est préservée par le cœur du Parc national, la Réserve naturelle nationale de la Grande Sassièrre et le périmètre de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope du mont Cenis.